La Lettre des Elu·e·s

Groupe Socialiste et Républicain - Conseil Départemental du Loiret

Juillet 2021

Numéro 1

Les urnes ont rendu leur verdict : l'opposition départementale a doublé son nombre d'élus, passant de six à douze. Les cantons de Fleury-les-Aubrais, Saint-Jean-de-Braye et Saint-Jean-de-la-Ruelle ont été conservés ; trois cantons d'Orléans ont été remportés (Orléans 2, 3 et 4).

L'opposition sera composée de trois groupes : notre groupe Socialiste et Républicain (8 membres), le groupe communiste (2 membres) et le groupe écologiste (2 membres). Des réunions intergroupes seront régulièrement organisées pour déterminer des positions communes sur les principales politiques départementales.

Hélène Lorme a été désignée représentante de notre groupe à l'unanimité, succédant à Christophe Chaillou que nous remercions pour son travail d'animation du groupe le mandat précédent. Jeudi 1er juillet, Hélène Lorme s'est présentée à l'élection de la Présidence du Conseil Départemental, récoltant les 12 voix de l'opposition. Marc Gaudet a été réélu grâce aux 30 voix de la majorité.

Les 1er et 15 juillet, les conseillers départementaux se sont réunis pour constituer les commissions intérieures et la Commission Permanente. Nous en avons profité pour expliquer nos attentes pour ce nouveau mandat et notre état d'esprit en tant qu'élus d'opposition. Vous retrouverez dans cette lettre un résumé de nos interventions. Bonne lecture à toutes et à tous !

Christophe Chaillou, Baptiste Chapuis, Grégoire Chapuis, Marie-Agnès Courroy,
Karine Harribey, Hélène Lorme, Vanessa Slimani, Jean-Vincent Valliès

Sommaire

P.2 Composition du groupe Socialiste et Républicain
P.3 Composition de l'intergroupes Socialiste et Républicain, PCF-L'humain d'abord, OSE-EELV
P.4 Une opposition vigilante, constructive et ferme sur ses valeurs et ses convictions
P.5 Protection de l'Enfance : le Département doit faire preuve de transparence
P.6 Retour sur la Commission Permanente

Retrouvez notre actualité sur notre site internet et sur les réseaux sociaux : www.ser45.fr

Pour nous contacter : *Mail : groupe@ser45.fr ; Tél. : 02.38.77.96.30 ; Adresse : 48 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans*

Composition du groupe Socialiste et Républicain

CANTON DE FLEURY-LES-AUBRAIS

(Chanteau - Fleury-les-Aubrais - Loury - Marigny-les-Usages - Rebréchien - Traînou - Vennecy)

Marie-Agnès Courroy

marie-agnes.courroy@loiret.fr

Commission Permanente

Commission Bien vieillir, Handicap, Inclusion, Logement et Sport

Grégoire Chapuis

gregoire.chapuis@loiret.fr

Commission Mobilités et Aménagement du territoire

CANTON D'ORLEANS 4

(Orléans Nord-Est)

Karine Harribey

karine.harribey@loiret.fr

Commission Culture, Attractivité et Tourisme

Baptiste Chapuis

baptiste.chapuis@loiret.fr

Commission Permanente

Commission Enfance, Education et Jeunesse

CANTON DE SAINT-JEAN-DE-BRAYE

(Boigny-sur-Bionne - Bou - Chécy - Combleux - Mardié - Saint-Jean-de-Braye - Semoy)

Vanessa Slimani

vanessa.slimani@loiret.fr

Commission Permanente

Commission Emploi, Economie, Ressources Humaines et Solidarité territoriale

Jean-Vincent Valliès

jean-vincent.vallies@loiret.fr

Commission Permanente

Commission Agriculture, Environnement et Transition

CANTON DE SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

(La Chapelle-Saint-Mesmin - Ingré - Saint-Jean-de-la-Ruelle)

Hélène Lorme - représentante du groupe

helene.lorme@loiret.fr

Commission Permanente

Commission Mobilités et Aménagement du territoire

Commission Finances et évaluation des politiques publiques

Christophe Chaillou

christophe.chaillou@loiret.fr

Commission Permanente

Commission Culture, Attractivité et Tourisme

Composition de l'intergroupes Socialiste et Républicain, PCF-L'humain d'abord, OSE-EELV

Suite aux élections des 20 et 27 juin, la composition du Conseil Départemental a évolué. La représentation de l'opposition a progressé, passant de 6 élus le mandat précédent, à 12. Les électeurs ont notamment reconnu le travail accompli par les élus socialistes sortants puisque les trois cantons de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Saint-Jean-de-Braye et Fleury-les-Aubrais ont été conservés.

D'un commun accord, afin que chaque élu se retrouve dans un groupe avec une identité propre, la création de trois groupes distincts a été décidée :
- Socialiste et Républicain (8 membres)
- PCF - L'humain d'abord (2 membres - *voir ci-dessous*)
- OSE - EELV (2 membres - *voir ci-dessous*)

Régulièrement, avant chaque session et quand l'actualité départementale le nécessitera, une réunion intergroupes sera organisée pour déterminer des positions communes. Une première réunion s'est tenue jeudi 1er juillet, afin de valider une candidature unique à la Présidence du Conseil Départemental, celle d'Hélène Lorme. A noter qu'un engagement écrit a été signé par les 12 élus de l'opposition pour restituer tous les deux ans leurs places au sein de la Commission Permanente et des commissions intérieures, afin de procéder à des rotations.

Groupe PCF - L'humain d'abord

CANTON D'ORLEANS 3
(Orléans Nord-Ouest - Ormes - Saran)

Dominique Tripet

dominique.tripet@loiret.fr

Commission Permanente

Commission Emploi, Economie, Ressources Humaines et Solidarité territoriale

Mathieu Gallois

mathieu.gallois@loiret.fr

Commission Enfance, Education et Jeunesse

Commission Finances et évaluation des politiques publiques

Groupe OSE - EELV

CANTON D'ORLEANS 2
(Orléans Sud)

Christine Tellier

christine.tellier@loiret.fr

Commission Bien vieillir, Handicap, Inclusion, Logement et Sport

Hugues Raimbourg

hugues.raimbourg@loiret.fr

Commission Permanente

Commission Agriculture, Environnement et Transition

Une opposition vigilante, constructive et ferme sur ses valeurs et ses convictions

Jeudi 1er juillet, Marc Gaudet a été élu Président du Département, avec 30 voix contre 12 pour Hélène Lorme, qui se présentait au nom des trois groupes d'opposition. Quelques minutes après l'élection, Hélène Lorme a détaillé nos attentes pour ce nouveau mandat.

Hélène Lorme

« *M. le Président, au nom des élus minoritaires, je vous adresse toutes mes félicitations pour votre élection et je formule des vœux de réussite, dans l'intérêt des Loirétains, pour l'exercice de ce mandat.*

(…) Il est à noter que la constitution de l'Assemblée a quelque peu changé, et petit à petit, la représentation minoritaire progresse. En effet, la minorité a non seulement conservé l'intégralité des cantons qu'elle avait lors du mandat précédent, ce qui confirme la reconnaissance du travail accompli sur le terrain, mais elle a aussi remporté de nouveaux cantons sur Orléans. (…)

Bien sûr, nous n'ignorons pas le niveau très élevé de l'abstention, partout en France, lors de ce scrutin. Ceci doit nous interpeller. Notre élection nous honore et nous oblige individuellement et collectivement. Notre responsabilité d'élu local est immense pour redonner aux citoyens la confiance nécessaire en la politique. Nous devons être au plus proche des besoins des habitants, parler d'eux, avec eux, répondre à leurs attentes et rendre compte.

Dans le cadre des compétences départementales, nous avons les moyens d'agir. (…) Vous connaissez notre discours. Comme j'ai pu le formuler lors de la dernière session du précédent mandat, le Département doit changer de braquet sur les politiques sociales, première compétence du Département. La crise sanitaire a mis en évidence que des moyens financiers pouvaient être mobilisés - c'est une question de choix - alors même qu'elle n'a pas encore montré tous ses impacts et que la crise sociale n'a pas encore montré toute son étendue.

L'accompagnement de la jeunesse, le soutien aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux publics en difficulté doivent davantage marquer la politique départementale. Nous devons nous inscrire plus largement dans la transition écologique et sociale sur le territoire.

Nous devons aussi faire confiance aux Loirétains, à ceux qui s'engagent, nous appuyer davantage sur les acteurs de terrain qui font vivre notre territoire et qui sont au contact des habitants. Ce sont des relais indispensables compte tenu des liens privilégiés qu'ils ont tissés avec la population.

Pour terminer, je souhaiterais vous faire part de l'état d'esprit qui nous anime. Nous serons fermes sur nos convictions, fermes sur les valeurs que nous portons, et nous agirons avec vigilance, pour que les engagements pris soient respectés, et en responsabilité dans l'intérêt des Loirétains, comme nous l'avons toujours fait. »

Retrouvez sur YouTube les vidéos des sessions et commissions permanentes

En raison du contexte sanitaire, les sessions et Commissions Permanentes sont diffusées sur YouTube. Nous sommes favorables au maintien de la diffusion une fois la crise sanitaire terminée.

Session du jeudi 1e juillet - 1ère partie : https://www.youtube.com/watch?v=OSf9O8f9C7w
Session du jeudi 1e juillet - 2ème partie : https://www.youtube.com/watch?v=XYcVS8JBGjM
Session du vendredi 15 juillet : https://www.youtube.com/watch?v=t9YChS-jwOU
Commission Permanente du samedi 16 juillet : https://www.youtube.com/watch?v=OXtMgi2Ia2Q&t

Protection de l'Enfance : le Département doit faire preuve de transparence

Jeudi 15 juillet, les conseillers départementaux se réunissaient pour la deuxième fois du mandat. Quelques jours auparavant, Mediapart publiait un article intitulé « Enfants placés : le scandale des décisions de justice bafouées ». Repris par France 3 Centre, cette enquête évoque des mineurs en attente de placement dans une structure spécialisée pour cause de dispositifs saturés, des familles d'accueil en surcapacité, un accueil de mineurs dans des gîtes de vacances, entourés d'animateurs mais d'éducateurs en sous-effectif … En ouverture de la session, Hélène Lorme, représentante de notre groupe, est revenue sur le contenu de ces articles et a demandé des explications à l'exécutif départemental. Le lendemain, en Commission Permanente, Baptiste Chapuis a réitéré notre demande d'un état des lieux précis de la situation afin de pouvoir prendre les décisions qui s'imposent. Une Commission Générale se tiendra en septembre pour notamment évoquer la politique de Protection de l'Enfance dans le Département.

Hélène Lorme

« *Depuis plusieurs années, notre groupe intervient régulièrement pour avoir de plus amples informations sur la situation de la Protection de l'Enfance dans le Loiret. Nous sommes souvent sollicités par des acteurs de terrain sur la situation complexe qu'ils connaissent et subissent. Un mouvement de grève avait été déclenché en novembre 2019 par les professionnels de la Protection de l'Enfance du Loiret. Une commission générale des conseillers départementaux s'était d'ailleurs tenue en janvier 2020 pour faire le point.*

Vous avez récemment rappelé les dernières mesures prises par notre collectivité en matière d'ouverture de places supplémentaires et de créations de postes. Cependant, de récentes publications nationales mettent à mal notre institution et évoquent de trop nombreux dysfonctionnements. (…) Il nous parait indispensable que le Département réagisse officiellement à cela et publiquement à ces articles et à leurs contenus. Qu'un état des lieux précis de l'Aide Sociale à l'Enfance du Loiret soit donné en toute transparence.

Nous attendons une parole forte de l'exécutif départemental pour mettre fin à cette situation, qui, j'en suis sûre, et je l'espère, nous heurte tous. La politique de l'enfance est au cœur de nos compétences, nous avons la responsabilité de tous ces jeunes et devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour les accueillir dans des conditions décentes. »

« *Nous souhaiterions avoir une photographie de la capacité d'accueil de la collectivité, quel que soit le mode d'accueil des enfants, et que l'on puisse régulièrement en commission intérieure faire un état des lieux de cette situation. Nous avons besoin d'avoir des éléments objectifs pour pouvoir se positionner.* »

Baptiste Chapuis

Pour en savoir plus

Enfants placés : le scandale des décisions de justice bafouées - Mediapart - 6 juillet 2021 (pour abonnés) : https://www.mediapart.fr/journal/france/060721/enfants-places-le-scandale-des-decisions-de-justice-bafouees

Protection de l'enfance : le Loiret serait encore loin du compte - France 3 Centre - 8 juillet 2021 : https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/loiret/protection-de-l-enfance-le-loiret-serait-encore-loin-du-compte-2173072.html

Retour sur la Commission Permanente

Vendredi 16 juillet, la première Commission Permanente du mandat s'est réunie. Revalorisation des assistants familiaux, sport et inclusion, culture … Retrouvez un résumé de nos interventions.

Baptiste Chapuis

Valorisation de l'engagement de certains assistants familiaux

Il a été proposé l'attribution d'une somme mensuelle de 150 € pour valoriser l'engagement d'assistants familiaux. Notre groupe s'est abstenu en raison de la valorisation trop maigre et des conditions d'attribution (4 mois après une réorientation de l'enfant toujours pas effective, validant de fait un dysfonctionnement). « *Nous émettons une réserve sur les modalités d'application et notamment le calendrier de déclenchement de cette aide. Nous trouvons que ce délai de quatre mois est trop long ; nous pourrions déclencher cette aide plus tôt, au bout de deux mois.* »

Stratégie bas carbone et inclusion dans le sport

A l'occasion d'une subvention versée à l'Ecole de parachutisme du centre d'Orléans, un débat s'est installé sur les aides aux associations du secteur aérien et leur apport pour les enfants et personnes en situation de handicap. « *Nous devons avoir des attentions fortes dans notre plan carbone. Il faut entendre ces interrogations et aider ces structures, qui sont essentielles pour les personnes en situation de handicap et les enfants, pour qu'elles aillent vers des situations plus économes, électriques. Il faut aussi des démarches sportives inclusives, et donner la possibilité à des enfants et personnes en situation de handicap de pratiquer avec les valides l'ensemble des sports et partager le plaisir qu'ils peuvent avoir, avec des aspects thérapeutiques et de bien-être. Il ne faut pas, dans notre instance, opposer ces différents sujets qui doivent être des points de vigilance qui se retrouvent dans nos actions.* »

Jean-Vincent Valliès

Vanessa Slimani

Campagne de vaccination : le faible soutien de l'Etat aux collectivités locales

L'ARS remboursera à hauteur d'environ 9 000 € le Département pour son centre de vaccination itinérant, qui aura coûté environ 100 000 €. « *Je regrette le peu de soutien de l'Etat en direction des collectivités locales dans le cadre de la campagne de vaccination. Je rappelle que la santé publique est bien une compétence régalienne et qu'il serait temps que l'Etat prenne ses pleines responsabilités. Les collectivités locales et le Département ont montré ces derniers mois leurs capacités à faire, à être présent pour leurs concitoyens en proximité sur l'ensemble du territoire.* »

L'accompagnement culturel aux communes à renforcer

Des aides ont été attribuées dans le cadre du Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes, fonds qui peut être sollicité par une commune pour deux spectacles par an, avec un taux de subvention porté de 55 à 65 %. « *Je me réjouis que nous soyons passés à une subvention de 65 % dans le cadre de l'accompagnement culturel aux communes. Nous savons à quel point ce pan de la vie des communes a été sinistré puisque les manifestations ont été repoussées à 2021 et 2022. Pourrions-nous accorder aux communes un plus grand nombre de manifestations artistiques subventionnées, pour reprendre le dynamisme, réveiller l'engagement des bénévoles, et soutenir les différentes troupes loirétaines ?* »

Marie-Agnès Courroy